

## Déclaration de la FNEC FP-FO au CSA-SD carte scolaire du jeudi 11 juin 2026

Madame la Directrice académique,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSA départemental,

Paupérisation des enseignants et des AESH,  
Suppressions de postes,  
Inclusion scolaire systématique et forcée,  
Dégradation des conditions de travail

Ça suffit !

Tous les prix augmentent ou vont augmenter, l'inflation va toucher tous les fonctionnaires de plein fouet.

Nous n'acceptons pas d'être à nouveau sacrifiés par le gouvernement !

En pleine période inflationniste, le gouvernement a décidé que les agents publics n'auraient toujours pas d'augmentation. Depuis le 2 mars, le prix des carburants a subi des hausses très importantes.

Nous payons de plus en plus juste pour pouvoir aller travailler !

Le point d'indice reste gelé, nos grilles indiciaires n'évoluent pas, la plupart des AESH vivent toujours sous le seuil de pauvreté !

L'actualisation de la Loi de programmation militaire adoptée le 19 mai 2026 accorde 36 milliards d'euros supplémentaires pour atteindre une dépense de 436 milliards d'euros sur la période 2024–2030.

**La paupérisation et la précarité de plus en plus prégnante de tous les fonctionnaires est donc un choix assumé du Gouvernement.**

À la suite de l'annonce par le Premier ministre de la mise en place, au 1er juin 2026, d'une indemnité différentielle pour aligner les salaires des agents publics sur le Smic revalorisé, Force Ouvrière dénonce une mesure en trompe-l'œil.

Présentée comme un bouclier social, cette décision est en réalité l'aveu d'un échec historique de la politique salariale de l'État-employeur. L'État-employeur est de nouveau contraint de compenser lui-même l'effondrement des grilles salariales qu'il a laissé produire.

**Le point d'indice volontairement sacrifié c'est la racine du mal !**

Le recours à cette indemnité différentielle est le symptôme direct d'un choix politique délétère : le gel quasi continu de la valeur du point d'indice face à l'inflation.

En refusant de revaloriser la base même du calcul du salaire des fonctionnaires, le gouvernement a provoqué un effondrement du pouvoir d'achat et un écrasement inédit des carrières. Aujourd'hui,

la grille indiciaire est totalement rattrapée par le salaire minimum : maintenant près de 862 000 agents publics de toutes les catégories doivent désormais être « compensés » pour ne pas basculer sous le seuil légal du Smic. Ce chiffre n'est pas celui d'une réussite sociale ; il révèle l'ampleur du décrochage salarial organisé dans la Fonction publique.

Comment accepter qu'un agent recruté après concours, exerçant des missions essentielles au service de la population, ne soit rémunéré qu'au niveau du salaire minimum légal ?

Comment justifier que l'expérience, les qualifications et l'ancienneté soient progressivement effacées par l'écrasement des grilles ?

Ainsi, les collègues ADJAENES nouvellement recrutés en principal de 2ème classe se verront bloqués au SMIC pendant 8 ans avant de gagner 1,5% au-dessus du SMIC !

Le choix fait par le gouvernement est clair : la dépense publique est orientée vers les subventions ou exonérations pour les grandes entreprises et l'économie de guerre. Les budgets hors missions de Défense devront être diminués pour amplifier celui du ministère de la Défense.

Cette précarisation va entraîner inévitablement une aggravation des difficultés de recrutement et des démissions, alors que les services publics, l'Éducation Nationale et en particulier l'école publique sont déjà à l'os.

Comment s'étonner dans ces conditions toujours plus difficiles que le recrutement de Professeurs des écoles soit toujours si catastrophique ?

Nous subissons depuis des années une loi Montchamp avec comme conséquence une inclusion scolaire systématique et forcée... Sans même oser souligner ici qu'au moins **995 élèves** en Essonne ne sont pas accueillis dans une structure spécialisée adaptée à leurs besoins mais en classe ordinaire sans les moyens financiers, humains, matériels ou tout simplement bâtimentaires indispensables.

S'ajoute à cela la carence inacceptable de personnels remplaçants toujours plus criante.

Cette année, ce sont 47 retraits fermes de prévus dans votre projet de carte scolaire et encore 5 retraits supplémentaires potentiels à la rentrée à l'issue des comptages (si toutes les ouvertures conditionnées à un comptage deviennent effectives !)

Pire : ce sont 17 PAS au total qui vont être déployés en Essonne Madame la Directrice Académique ! Ce sont autant de postes de PE préemptés pour aller plus loin dans l'inclusion systématique alors que nous aurions pu bénéficier de 17 Titulaires Remplaçants.

### **Ça ne peut plus durer la FNEC FP FO 91 refuse l'inacceptable !**

Dans l'immédiat, et face à l'inflation, le Gouvernement doit répondre de toute urgence à nos revendications salariales :

- Le dégel de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation
- L'augmentation de la valeur du point d'indice de 33% pour rattraper le pouvoir d'achat perdu en 26 ans.
- L'augmentation indiciaire substantielle pour tous et sans contreparties

La FNEC FP FO 91 revendique également la restitution des 17 postes préemptés par les PAS ainsi que la création en urgence de tous les postes nécessaires en Essonne de PE remplaçants ; là où actuellement aucun ETP n'est prévu. Nous demandons également la constitution de RASED complets, la diminution des effectifs par classe, l'augmentation des décharges de direction...

La FNEC FP FO 91 estime que la baisse démographique est une opportunité d'améliorer les conditions de travail.

La FNEC FP FO 91 estime que c'est l'occasion de lancer un ultimatum à ce gouvernement. Si le gouvernement continue de nous mépriser et d'ignorer nos revendications, il prendra la responsabilité d'une grève longue et massive à la rentrée de septembre 2026.

Nous demandons :

- l'annulation des fermetures de classes prévues dans les écoles concernées ;
- la création des postes nécessaires au regard des besoins réels du territoire ;
- le renforcement immédiat du remplacement ;
- la réduction des implantations de berceaux EFS dans les écoles les plus en difficulté ;
- l'attribution des moyens humains nécessaires à l'accompagnement des élèves à besoins particuliers ;
- l'ouverture sans délai d'un travail de fond sur l'attractivité des postes et les conditions d'exercice dans nos écoles.

Pas de réponse aux revendications ?

Pas de rentrée scolaire !